

Le Socialisme

Directeur : **JULÈS GUESDE**

PARAIT LE SAMEDI

HUIT PAGES

LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VI^e, de 5 h. à 7 h.

ABONNEMENTS

Trois mois, 1.25 — Six mois, 2.50 — Un an, 5 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 3.50 — Un an, 7 fr.

SOMMAIRE

Contre les lois ouvrières. — CHARLES DUMAS.
Les retraites ouvrières et paysannes par le monopole de l'assurance. — VINCENT CARLIER.
A la recherche d'un beau mariage. — CH. RAPPOPORT.
Anarchisme. — CH. BONNIER.
Une question. — CH. D.
Au jour le jour. — PAUL GRADOS.
Paysans d'hier, paysans d'aujourd'hui. — COMPÈRE-MOREL.
Ces pauvres actionnaires. — A. TURPAIN.
Candidatures de classe. — CH. VERECQUE.
La loi du 18 juillet 1907. — VICTOR MAGE.
Les avances du capitaliste (suite et fin). — KARL MARX.
Lettre d'Iglésias et de Mora.
Bibliographie. — *Georges Sorel et la décomposition du Marxisme.* — CH. RAPPOPORT.
Les vigneron de Bretagne. — CH. BRUNELLIÈRE.
L'action sociale à l'intérieur et à l'extérieur.
La presse socialiste.

Contre les Lois Ouvrières

La France est l'un des pays les moins favorisés au point de vue de la législation ouvrière.

Il est exact que l'on a fait beaucoup plus sous ce rapport dans la plupart des autres nations d'Europe. Les monarchies, pour se maintenir, en sont souvent réduites à plus de concessions que les républiques. Il serait sans doute puéril d'en conclure à la supériorité des régimes monarchiques. La forme républicaine constitue pour nous un résultat une fois acquis ; mais ce n'en est pas moins notre droit de signaler l'insuffisance du contenu.

Le peu que le prolétariat français a arraché de force, comme tous les autres prolétariats, à la classe bourgeoise semble encore trop à nos réacteurs sociaux. Il ne leur suffit pas de s'opposer par tous les moyens — surtout par les pires — à toute nouvelle réforme qui pourrait améliorer le sort des travailleurs dans l'étroite mesure où le permet le système capitaliste, ils s'attaquent encore aux lois de protection ouvrière actuellement existantes.

Deux de ces lois sont, en ce moment, l'objet de leurs assauts réitérés.

La première est celle qui régleme le travail des femmes et des enfants dans les ateliers. On a imaginé de lui faire supporter la responsabilité de la crise dite de l'apprentissage. Nous avons dit ic même ce qu'il fallait penser de cette affirmation et nous avons apporté les aveux des organes bourgeois — du *Temps* en particulier — reconnaissant qu'il fallait surtout rechercher les causes de cette crise dans l'évolution même du système capitaliste (division du travail, machinisme). La vérité est que la classe patronale avait pensé profiter de l'occasion pour détruire une loi qui fixe à 10 heures la durée maxima du travail pour toute une catégorie de travailleurs. A cette prétention, nous avons répondu que si la dualité de durée du travail (10 heures pour les uns, 12 heures pour les autres) était une gêne, le remède était extrêmement simple puisqu'il n'y avait qu'à unifier cette durée en la restreignant pour tous.

Il est probable que cette menace fera réfléchir les pourfendeurs de lois ouvrières, d'autant qu'il pourrait très bien se trouver une majorité à la Chambre en faveur d'une réforme dans le sens, que nous avons indiqué surtout à la veille de la fin de la législature, pour peu que les syndicats sachent agir avec force et méthode.

D'autre part, la loi sur les accidents du travail est l'objet de toute une série de manœuvres plus que louches de la part de la gent capitaliste.

L'un des droits les plus appréciés du prolétariat dans cette loi est celui dévolu aux victimes de choisir librement leurs médecins.

On conçoit que cela ennuie considérablement les compagnies d'assurances qui voudraient pouvoir en imposer un de leurs choix. De cette façon tous les certificats seraient faits de la manière la plus avantageuse pour les compagnies.

On s'est livré à de prétendues enquêtes qui sembleraient démontrer un accord tacite entre certains médecins marrons et certaines victimes plus ou moins ouvrières. Le défaut le plus grave de ces enquêtes reproduites en même temps par toute la presse bourgeoise comme sur un mot d'ordre, est d'être suspectes. Les Compagnies sont riches, très riches et peuvent faire tout le nécessaire pour arriver à leurs fins.

Ici encore les syndicats feront bien de veiller.

En tous cas, nous pourrions, nous aussi, proposer une enquête : celle qui porterait sur le nombre de membres du Parlement médecins officiels de compagnies d'assurances.

Charles DUMAS

Les Retraites OUVRIÈRES ET PAYSANNES par le Monopole de l'Assurance

De nombreuses lettres me sont parvenues au sujet de mon projet de loi sur le monopole des assurances et l'affectation de son produit aux retraites pour les vieillards. Les réponses à la plupart des questions posées seront données par les statistiques que je publierai ici. Les militants pourront dans leur propagande se servir de mes études pour démontrer que des réformes telles que celles des retraites aux vieillards, difficilement réalisables par le budget capitaliste actuel, peuvent l'être très aisément par une nationalisation partielle des richesses capitalistes.

Pour commencer, je désire fournir quelques explications à des adversaires de bonne foi qui me disent : « Si votre projet ne comporte pas d'indemnité aux compagnies, c'est une spoliation ».

Mon projet ne comporte, en effet, aucune indemnité aux compagnies et j'estime, cependant, que même en se plaçant au point de vue du droit actuel, on ne peut le qualifier de spoliateur. Qu'est-ce donc que l'expropriation ? C'est la dépossession d'un bien, d'une propriété, au profit de la collectivité et elle entraîne, en droit bourgeois, indemnisation au propriétaire dépossédé pour cause d'utilité publique.

Dans ma proposition de loi, j'ai voulu éviter l'indemnité parce qu'elle aurait eu inévitablement pour effet de favoriser de nouvelles spéculations, et, pour ce motif, je n'ai point touché à la propriété existante des assureurs. Quels sont les biens expropriables ; en quoi consiste la propriété des compagnies d'assurances ? Je consulte leurs bilans et je trouve : les immeubles, les valeurs, le mobilier ou matériel, le portefeuille ou les contrats d'assurances en cours.

Or, le projet de loi ne touche en rien à toutes ces choses. L'article quatre est très précis à ce sujet. « *Les contrats existants au jour de la promulgation, continueront à obliger les contractants. Ils resteront soumis aux mêmes juridictions jusqu'à la date d'expiration fixée aux dits contrats.* » Il en est de même pour les autres biens des compagnies : il n'y a point d'expropriation de propriétés existantes. Par conséquent, pas d'indemnités à donner.

Le point sur lequel les défenseurs des richissimes compagnies d'assurances pourront ratiociner et couper en quatre les fils qui soutiennent un prétendu droit de ces sociétés, est celui-ci : la loi garantit-elle aux compagnies d'assurances leur monopole de fait, l'éternelle possibilité d'exploiter cette source de profits ? Or, où est la loi qui concède ce monopole à telles ou telles compagnies ?

Dans ces conditions, et en l'absence de cette loi, c'est à bon droit que nous pouvons proposer le monopole d'État qui, sans toucher aux droits de propriété existants, sera substitué au monopole de fait des compagnies à l'extinction des contrats actuellement en cours. Au bout de quelques années, sans secousses, ni heurts, les assurés verseront leurs primes à l'État au lieu de les verser aux caisses des

compagnies. Rien ne sera changé, sauf qu'au lieu et place de quelques capitalistes percevant, sous formes diverses, les revenus des polices, d'assurances, c'est l'Etat qui fera cette perception et pourra en affecter les immenses bénéfices à donner un peu de bien-être et de quiétude aux vieillards. J'indiquerai ici, par quelques exemples, ce que sont ces bénéfiques.

Il est, d'autre part, incontestable qu'en prenant l'initiative du monopole des assurances, le parti socialiste donne satisfaction à l'immense majorité des citoyens français qui s'est exprimée à ce sujet aussi clairement que possible aux dernières élections. Un de nos ministres même, M. Cruppi (page 344 du recueil des professions de foi) a promis l'établissement du monopole des assurances. Voici l'extrait de sa profession de foi: « Monopole des assurances, afin de faire bénéficier le peuple des profits énormes que recueillent aujourd'hui les grandes compagnies et les intermédiaires ».

Que mes amis ne m'accusent pas de ministérialisme devant cette coïncidence. Il faut s'attendre à tout dans la vie, mais qu'ils se rassurent!

Lorsque nous demanderons l'urgence sur mon projet, afin d'en hâter la discussion à la Chambre; lorsque, publiquement, nous inviterons les réformateurs radicaux et leurs ministres à extraire de la plantureuse mamelle capitaliste les millions qui assureront un peu de nourriture aux vieillards, j'ai idée qu'on n'osera pas, sur les bancs de la majorité, s'opposer ouvertement à notre proposition. Mais, par contre, prenons garde au fameux « maquis de la procédure »: c'est là que les amis officieux des compagnies d'assurances nous attendent et s'appêtent à perpétuer leur besogne de classe. Nous ferons, nous aussi, notre devoir de classe en surveillant les manœuvres des faux réformateurs; mais cela ne suffit pas: il appartient aux militants, à la presse socialiste d'empêcher l'étouffement de la réforme que nous mettrons les radicaux en demeure de réaliser.

Vincent CARLIER

A la recherche d'un beau Mariage

Il paraît que M. Clemenceau est ministériellement malade. Ses héritiers le voient déjà par terre et s'appêtent à partager ses dépouilles. Y a-t-il lieu pour le Parti socialiste de chanter victoire? Quelle doit être notre attitude vis-à-vis de ses remplaçants éventuels à la recherche d'un nouveau bloc?

Comme tout le monde, je goûte fort la malice bienfaisante de cet esprit délicieusement caustique qu'est Sembat. Mais il me pardonnera de ne pas partager son avis sur M. Clemenceau qu'il crible de flèches meurtrières.

Non, notre Premier n'est pas le pire échantillon de l'espèce parlementaire. M. Clemenceau n'est pas un monstre. C'est un homme logique qui fait honnêtement son métier de bourgeois, comme il faisait avec éclat autrefois celui d'opposant bourgeois. Il a le sens de la probité professionnelle, la seule que la société capitaliste déclare indispensable. Il a en plus — cela paraît paradoxal — l'esprit de suite. Dans l'opposition, il a été jusqu'au bout... de la phrase démocratique; au pouvoir, il va jusqu'au bout... de la fosse commune où ont fini de nombreux ministres à poigne.

Quant à ses théories, il est métaphysicien et littérateur avant tout. Il ignore le fond du problème de notre temps: le problème social. Il défendait jadis, au nom de la métaphysique libertaire, la liberté absolue comme il défend actuellement, au nom de la métaphysique étatiste, l'ordre absolu. Sa métaphysique est simplement passée de l'autre côté de la barricade.

L'incohérence de la politique de M. Clemenceau n'est pas celle d'un homme, mais plutôt d'une situation, d'une classe, de la démocratie régnante elle-même.

Les progrès du socialisme ont profondément troublé et désorganisé la démocratie. Elle hésite dans ses moyens de défense. Tantôt elle cherche à calmer le lion populaire par des réformes ou plus exactement par des promesses de réformes; tantôt, en face de la noire ingratitude de cet animal, elle se décide à sévir. Elle emploie tour à tour, quand ce n'est pas simultanément, le fouet et le morceau de sucre.

Elle se fait souvent câline, lui jette en pâture des ministres « socialistes », voire même grève-généralistes. La classe ouvrière murmure ou se détourne. Aiguillonnée par la misère, elle se révolte parfois. On lui envoie des balles les plus authentiquement « socialistes ».

En résumé, toutes les méthodes ont été éprouvées. Aucune n'a réussi. Le peuple ingrat garde précieusement sa misère, et parfois — oh! bien rarement! — se met en colère et casse quelques vitres qu'il est le premier à payer, et bien cher, trop cher même. La démocratie ne sait plus où donner de la tête. Les démocrates à la Pelletan conseillent de persévérer dans la tactique réformiste, qui cherche à prévenir. Les pseudo-démocrates à la Maujan — le Maujan qui riait à Narbonne — recommandent le fouet qui châtie. — On discute. On se dispute. On hésite. D'où incohérence, anarchie gouvernementale. M. Clemenceau n'en peut mais. Ce n'est pas lui qui a fait la société capitaliste. C'est pourtant lui qui s'est offert pour remplir la charge de « premier flic » de ce régime. Il en mourra. Et une partie de la bourgeoisie cherchera à remplacer ce dilettante de la répression par un systématique qui n'aura pas un passé libertaire à se reprocher. Nous doutons du succès. La solution « libérale » prévaudra probablement.

Qui le remplacera? Ou plutôt par quoi sera-t-il remplacé? On parle de la reconstitution de l'ancien bloc. On voudrait remarier le parti socialiste avec le parti radical, et l'on oublie trop facilement qu'il y a quelque chose de changé depuis Amsterdam.

On affecte d'ignorer que le parti socialiste a convolé en justes noces avec l'Internationale Ouvrière.

Les coups de canif donnés par Breton et autres ne sauraient détruire le contrat de mariage socialiste: il faudrait des coups de hache.

Aucun socialiste digne de ce nom n'y songe. Ce serait un suicide, une folie.

Est-ce à dire que nous préférons Clemenceau à Combes, le fouet au morceau de sucre? Non. Nous ne pouvons pas admettre, avec Hervé, qu'il est de l'intérêt de la révolution de maintenir M. Clemenceau au pouvoir. Ce qu'Hervé appelle la révolution, n'est souvent que la préface de la réaction. Le prolétariat a un intérêt de premier ordre à la victoire de la vraie démocratie qui lui donnera le temps de rallier ses forces. Il faut en outre que les travailleurs passent par le purgatoire démocratique pour en connaître le fond et le tréfond. Il faut que le radicalisme bon teint — le radicalisme honnête de Combes — vide son sac à réformes. C'est alors seulement que le prolétariat tout entier, le peuple ouvrier tout entier, — et non seulement une minorité d'élite — verra par le fait que les réformes les plus « radicales » ne suffisent nullement à supprimer la cause initiale de ses misères sans nombre — la propriété oligarchique du

capitaliste. Il verra qu'en dehors du socialisme il n'y a que des illusions.

Il faudra, que nous le voulions ou non, passer par le Combisme seconde édition.

Qu'il se hâte donc le « petit père », lui ou ses amis! Plus vite ils arriveront, plus vite ils seront obligés de nous céder la place. Mais qu'ils ne comptent pas sur un beau mariage socialiste.

Nous ne dirons pas seulement, comme les musulmans: c'est écrit. Nous ajoutons: c'est signé et déposé au bureau international de Bruxelles.

La loi socialiste sera respectée, que M. Combes et ses amis en prennent leur parti. Que la démocratie s'efforce de se sauver elle-même. Le parti socialiste ne peut s'occuper que des affaires de sa classe.

Il a charge d'âmes de la classe ouvrière et rien que de la classe ouvrière qui, à elle seule, représente aujourd'hui l'intérêt de tous.

Ch. RAPPOPORT.

ANARCHISME

Rien n'égale la rapidité avec laquelle nos néo-syndicalistes deviennent anarchistes, excepté leur répugnance à être traités comme tels. Les temps sont changés en vérité. Jadis on marchait au combat avec le nom vénéré de Bakouine sur sa bannière claquant au vent. Nous croyons bien que le prince Kropotkine est le dernier de ces anarchistes première manière. Aujourd'hui, il semble que l'on ai honte de ce titre; on est tout ce que voudrez: secrétaire de syndicat, directeur de revue, action-directiste, grève-généraliste, ministre même, mais pas ça, pas anarchiste. On est même terriblement offensé lorsqu'on vous prouve que vous êtes, de près ou de loin, affilié à la secte.

Les marxistes peuvent être dans un état de décomposition avancée, suivant certains, laissant les autres garder la forme et l'essence divines de la doctrine, mais jusqu'à présent ils n'ont renié, ni deux, ni même trois fois, leur nom et leur théorie. Dans le dernier numéro du *Socialisme*, Kautsky faisait allusion aux « jeunes » du Congrès d'Erfurt et à Nieuwenhuis. Ceux qui ont assisté aux Congrès internationaux de Zurich et de Londres se rappellent sans doute encore comme Nieuwenhuis et Cornelissen se targuaient alors, non d'être anarchistes, mais communistes. Toujours la même répugnance pour la drogue amère.

A ce moment-là, on ne sentait pas le ministérialisme dans l'air, et deux futurs ministres assistaient au Congrès de Londres et se réjouissaient de voir les anarchistes expulsés avec les honneurs dus à leur rang. La théorie du communisme exposée par Cornelissen en quatre langages (car cet apôtre avait le don des langues) était tellement rapprochée du néo-syndicalisme d'aujourd'hui qu'on pourrait reprocher aux nouveaux venus de n'avoir même pas le mérite de l'originalité. Alors il s'agissait de la grève militaire, et Domela rappelait ces Hollandais qui avaient refusé simplement de servir, et avaient supporté la prison plutôt que de prendre un fusil. On voulait imposer au Parti socialiste cette grève d'abstention et on lui reprochait amèrement de ne pas vouloir se laisser désarmer.

Qu'est-il arrivé depuis: les communistes sont devenus communistes-anarchistes, puis anarchistes tout simplement. Ils auraient mieux fait de commencer par où ils ont fini. Cornelissen, il est vrai, est devenu ministériel, mais c'est une autre forme d'anarchisme, et rien ne pare mieux un ministre à la Chambre et au foyer de la Comédie-Française que d'avoir un peu « compagnonné ».

C'est que l'anarchisme, comme le syndicalisme, ancien et nouveau, sont des produits logiques de la société actuelle, de même que la guerre et le choléra. Un bourgeois qui s'émancipe ne deviendra pas — sauf de rares excep-

tions — un socialiste, mais un anarchiste qui, fatigué de l'ordre actuel, ne veut plus d'ordre de tout. De même, un nationaliste ou un dreyfusard — les deux se valent — qui a jadis aimé l'armée, s'il fait le saut périlleux, conclura à la suppression de toute armée, même sous la forme de milice.

Il est tout naturel que l'anarchisme — enfant chéri et ingrat du capitalisme — ne veuille plus de rien d'organisé; il n'est que le produit sublimé et corrosif de l'action lente de désorganisation qui mène la bourgeoisie à sa ruine. Tandis que le socialiste, ami par définition de l'organisation, en préférerait même une mauvaise à rien du tout, et cherche à conserver ce qui est viable dans la société actuelle, l'anarchiste a l'horreur naturelle de toute organisation, excepté du syndicat dont il est le secrétaire.

Mais tout cela est parfaitement naturel, et l'on n'a jamais reproché à personne d'être anarchiste: c'est une façon comme une autre de penser et d'agir. Sans doute nous combattons l'anarchisme, mais nous préférons le voir à visage découvert, visière levée. Ce qui est ennuyeux — mais ce n'est que pour un temps — c'est d'avoir à côté de soi, dans nos Congrès, des gens qui seraient si bien avec les compagnons. Car un néo-syndicaliste a beau protester contre l'imputation d'être anarchiste, suivant le vers un peu trop connu de Voltaire:

Il l'est, le fut, ou le doit être.

C. BONNIER

UNE QUESTION

La Revue de l'Algérie et des Colonies pose cette question:

On nous dit qu'Abd-el-Aziz va constituer des mehallas pour essayer de reprendre Sétat. Rien d'extraordinaire à ce que le Sultan dépossédé veuille reconquérir son empire. Mais on raconte que ces mehallas seraient constituées par les soins du Gouvernement français... Le moyen serait simple. On recruterait, en Algérie, tous les retraités indigènes possibles, on les transporterait au Maroc où revêtus, avant le débarquement, des loques constituant l'uniforme chérifien ils constitueraient le plus clair de l'effectif de ces mehallas « organisées à l'européenne » avec lesquelles nos coloniaux souhaitent voir Abd-el-Aziz rétablir l'ordre dans son empire.

Notre grand confrère exprime le souhait de voir son information démentie.

Nous aussi, nous serions heureux de savoir si c'est cela que M. Clémenceau appelle respecter la neutralité.

Ch. D.

Au Jour le Jour

Invitation à la Valse.

S'il faut en croire la Presse associée, « les milieux dirigeants du Parti Socialiste » se seraient inquiétés des « polémiques » engagées entre certains de ses journaux — au nombre desquels serait le Socialisme — et songeraient à rechercher « un moyen de les faire cesser ».

Non, mais... à qui ces gens-là feront-ils croire que nos prétendus « milieux dirigeants » leur ont fait cette absurde confidence? À qui feront-ils croire qu'un ou plusieurs de nos adhérents aient oublié l'article de nos statuts qui nous reconnaît une entière liberté de discussion théorique dans la presse du Parti?

Que l'unité organique réalisée depuis trois ans ait le don d'effrayer et d'exaspérer nos adversaires, c'est ce que nous admettons volontiers. Raison de plus pour faire la sourde oreille à leurs insinuations tendancieuses.

Inquisition.

Pour nos dirigeants et pour leur sous-ordres, l'hervéisme ne consiste pas seulement à professer une certaine opinion sur la conduite à

tenir en cas de guerre et sur la signification du mot patrie: tout citoyen appartenant au personnel enseignant, et qui n'admet pas l'application des lois scélérates, est immédiatement qualifié d'hervéiste.

Témoin ce professeur du lycée du Mans, qui fit en 1906 toute une série de conférences « contre l'hervéisme », et qui se voit en butte, aujourd'hui, à l'hostilité du maire parce qu'il désapprouve les attentats à la liberté d'opinion commis par Clémenceau et ses acolytes.

La tactique n'est d'ailleurs pas nouvelle. C'est en jugeant de cette façon que d'aucuns nous appellent « réactionnaires » quand nous critiquons la politique du parti radical, — que d'autres nous traitent de « politiciens » parce que nous ne prêchons pas l'abstention révolutionnaire ou censée telle, — que d'autres encore nous accolent l'épithète d'« antiréformistes » parce que nous voulons autre chose que des apparences de réformes, etc., etc...

Joli Monde.

On a poursuivi nos camarades Chambas et Lauche — après beaucoup d'autres — pour avoir stigmatisé publiquement l'engance des « mouchards payés » dont la République considère la présence comme indispensable dans les réunions.

On les aurait guillotins sans doute, s'ils s'étaient permis comme le député Berteaux de froter les oreilles à quelqu'un de ces espions plus ou moins officiels.

Que le premier détective de France éprouve le besoin d'envoyer ses agents aux troussees de nos militants, rien de plus naturel: c'est une mesure comme une autre pour sauver l'ordre et la société. Mais qu'il étende cette surveillance policière à sa propre majorité parlementaire, qu'il la fasse exercer jusque dans les couloirs du Palais-Bourbon, voilà qui donne une fameuse idée de son esprit démocratique et de son respect pour les dépositaires de la « souveraineté nationale ».

Vive la France!

Le Temps du Samedi 7 Mars publie la note suivante:

Allemagne. — Le fonds d'assurance contre l'invalidité et la vieillesse s'élève actuellement pour l'empire d'Allemagne à 1 milliard 300 millions de marks. En 1900, il n'atteignait que 800 millions, et on compte qu'il aura doublé dans neuf ans.

A l'heure où cette constatation paraît dans un de ses journaux officieux, le Gouvernement de la République française chicane sordidement quelques malheureux millions à ceux dont le labeur de quarante ou cinquante années a constitué les fortunes colossales d'une poignée d'exploiteurs dont MM. Clémenceau, Briand, Viviani, et consorts sont les chargés d'affaires au pouvoir...

Ah! qu'on est fier d'être français, quand on regarde la colonne 4 de la 2^e page du Temps!

Les Plaies sociales

M. Victor Marguerite n'est pas un membre du Parti Socialiste, et cependant il reconnaît que pour améliorer la condition morale de l'individu, il faudrait changer le milieu social dans lequel l'individu naît, grandit et se développe.

Voici le langage qu'il tenait Dimanche à l'Assemblée générale de l'Œuvre libératrice, « société de relèvement et de reclassement pour jeunes filles »:

N'oublions pas que tout être est un produit, cherchons à créer le milieu de production le plus favorable et le plus sain!

L'orateur est d'ailleurs obligé de constater l'impuissance de l'Œuvre à atteindre la prostitution jusque dans ses causes: séduction, prostitution, chômage, etc., dont, en effet, la disparition n'est possible que socialement, au prix de la transformation préconisée par nous.

Disparaîtront également et nécessairement — par le même moyen — d'autres formes de la prostitution dont les sujets échappent à la surveillance de la police des mœurs, mais qui n'en constituent pas moins un véritable commerce d'amour; exemple: les vertueuses bourgeoises qui vont gagner des décorations ou des faveurs pour leurs époux dans les boudoirs ministériels ou autres.

Impérialisme

« Comment le parti radical peut-il encore hésiter devant la colonisation marocaine, alors qu'aujourd'hui la statistique des affaires commerciales atteint près d'un milliard par an pour l'Algérie et la Tunisie! »

Telle est la pensée formulée mardi par le Temps.

Et l'organe officiel de la bourgeoisie militante

n'hésite pas à décorer du beau nom de patriotisme son vibrant appel aux appétits financiers.

Il est vraiment dommage que les travailleurs n'aient ni le temps ni les moyens de lire ces choses-là. Avec quel enthousiasme, en effet, n'enverraient-ils pas leurs fils se faire tondre la peau là-bas, s'ils savaient que ces hécatombes sont le seul moyen d'emmillonner une poignée de mercantis!

Chez nos voisins

L'Italie semble vouloir devenir la terre de prédilection des grèves forcées.

A Cerato, des paysans et des ouvriers agricoles qui chômaient depuis longtemps ont envahi les propriétés d'un certain Capasso, munis de faux, de pioches, de herses, etc.; puis, le plus méthodiquement et le plus tranquillement du monde, ils se sont mis au travail. Pour les forcer à s'en aller — c'est-à-dire à faire grève — on dut aller chercher la gendarmerie et le commissaire de police.

Eh bien! c'est singulier, nous n'avons pas vu un seul journal bourgeois protester contre cet attentat à la liberté du travail.

Industrie princière

Où sont donc les temps où la noblesse croyait « déroger » en se livrant au commerce et à l'industrie?

Voici M^{me} Stéphanie de Belgique, princesse du sang s'il vous plaît, veuve de l'archiduc Rodolphe d'Autriche et remariée au comte Lonyay, qui se mêle d'inventer un réchaud à gaz et qui prend un brevet pour exploiter cette invention.

Il n'y a pas de sot métier, c'est vrai.

En tout cas, voilà une « victime » de moins pour la prochaine révolution: dans l'organisation collectiviste, M^{me} Stéphanie pourra tout à loisir exercer ses talents industriels et on n'aura pas besoin de la classer parmi ceux à qui notre ami Lafargue ne reconnaît d'autre utilité sociale que celle de producteurs d'engrais humain.

... Elle pourra même s'occuper de choses plus intéressantes et ne pas rester tout le temps avec des fourneaux.

Commandeur du Poireau

C'est le roi d'Espagne qui vient d'être promu à cette dignité par le Gouvernement français.

On nous explique d'ailleurs qu'il l'a bien méritée, vu les efforts tentés par lui pour le relèvement de l'agriculture.

C'est fort possible. Mais à ce compte-là, il serait au moins logique de sévir chez nous contre les accapareurs, les spéculateurs et les exploités de tout acabit dont les pratiques font régner la misère en permanence sur les populations rurales, rebutent les travailleurs agricoles d'un métier qui devient de plus en plus ingrat, et entrent pour une bonne part dans le phénomène social de la « dépopulation des campagnes »...

Plus souvent! c'est justement à ceux-là, au contraire, qu'on inflige la décoration du Mérite agricole — sans compter les autres.

Abstentionnistes

Lors du renouvellement par moitié de la Chambre des députés Argentine, les partis d'opposition — à l'exception des socialistes — se sont abstenus de voter en manière de manifestation hostile.

Une pareille attitude n'a pu donner d'autres résultats sans doute que celui d'assurer la victoire à pas mal de candidats officiels, c'est-à-dire d'accroître l'influence gouvernementale. C'est tout au moins maladroit comme tactique, on voudra bien en convenir. Et cela nous prouve d'autre part que l'abstention préconisée par les anarchistes n'a rien de spécifiquement révolutionnaire, puisque certains éléments bourgeois ont l'idée de la pratiquer.

Un peu de Chahut

Dimanche dernier, la Galerie des machines fut le théâtre de scènes violentes occasionnées par une querelle entre coureurs cyclistes. On brisa des chaînes, on arracha des pancartes; le vélodrome « fut complètement mis à sac », nous dirent les journaux.

C'est fâcheux, sans doute. Mais nulle part nous n'avons entendu dire que la police fût tombée sabre au point sur les manifestants — ce qu'elle n'aurait pas manqué de faire, sous le prétexte bien connu de rétablir l'ordre, s'il s'était agi d'une manifestation ouvrière, même paisible et respectueuse de la propriété.

On ne parle même pas d'arrestations ni de poursuites — et ça se comprend tout seul, puisque les désordres signalés ne mettent pas en péril les privilèges patronaux.

Paul GRADOS.

PAYSANS D'HIER

PAYSANS D'AUJOURD'HUI

Quand en 1871 le Galiffet de M. Millerand eut pratiqué la dernière saignée dans le prolétariat parisien, la bourgeoisie se crut désormais à l'abri et pensa que le monstre révolutionnaire était à jamais réduit à l'impuissance.

Il lui faut déchanter aujourd'hui.

Non seulement l'idée socialiste a rallié une notable partie des masses laborieuses urbaines mais elle a aussi contaminé, et fortement, les travailleurs ruraux.

En 1871 les paysans formaient la sacro-sainte garde de la classe capitaliste.

Féroce conservateurs, ennemis de tout progrès, ayant une haine profonde des éléments ouvriers de la ville, croyant à l'éternelle existence de leur petite propriété, vivant libres et indépendants sur leur mouchoir de poche, sur le lambeau de terre qu'ils cultivaient, eux et leurs familles, ils dédaignaient les appels à la révolte que leur adressaient la poignée de socialistes conscients en lutte contre la filoutocratie bourgeoise.

Et c'était sur cette masse réactionnaire que le hideux petit Thiers s'appuya pour réprimer le mouvement insurrectionnel de la Commune. Si Paris représentait les prolétaires de l'usine, de la mine, du rail, exploités, pressurés, opprimés par le capital, Versailles synthétisait bien le bloc des journaliers, très petits propriétaires, des petits, moyens et grands détenteurs du sol, décidés à je ne sais quelle hécatombe humaine afin de se préserver des "partageux".

Cela est tellement vrai qu'en 1871 de nombreux conseillers municipaux de province décidèrent de convier les habitants de la province à marcher sur Paris, afin de hâter l'extermination des "barbares", des "pétroleurs", des "assassins" et des "tigres assoiffés de sang" qu'étaient les communalards.

Et il ne faut pas croire qu'il y eut des contrées où la haine du communalard était moindre, non. Partout, dans la Picardie comme dans le Beaujolais, dans la Brie comme dans le Midi, dans la Beauce comme dans le Nord, dans la Bretagne comme dans les Vosges, le paysan était contre le mouvement communaliste.

Du reste, il ne pouvait en être autrement.

Le milieu économique où le paysan évoluait, ne ressemblait en rien à celui dans lequel les citadins vivaient.

En 1871, la concentration capitaliste s'opérait déjà avec une vitesse vertigineuse dans les agglomérations urbaines. Les manufactures et les usines se comptaient par centaines, par milliers et commençaient à plonger dans le prolétariat les petits artisans impuissants à soutenir la concurrence; les chemins de fer allongeaient de jour en jour leurs réseaux d'acier, trouant les collines, creusant les coteaux, sillonnant les vallées, expropriant sans indemnité les entreprises de transports grâce auxquelles tout un monde vivait; les grands magasins ouvraient leurs portes et à coup de réclames d'abord, de bas prix ensuite, effondraient les petites boutiques. La tempête capitaliste bouleversait donc assez le milieu social de l'époque pour qu'un mouvement ouvrier pût naître et se développer naturellement.

A la campagne, l'on ignorait tout cela.

La presse commençait à peine à sortir des fortifications, et son coût était par trop élevé pour que le paysan puisse se payer le luxe d'un journal, luxe inutile souvent puisque les trois-quarts des habitants, des ruraux, étaient des illettrés.

Et puis, qu'est-ce que c'était pour eux que la concentration capitaliste?

Où ça nichait cet oiseau-là?

Ils ne savaient même pas ce que ça voulait dire.

Une grande partie des paysans possédaient de la terre, élevaient des bestiaux.

Tout journalier avait sa maisonnette à lui, des moutons, des porcs, des chèvres, voire même une vache dans son étable. Pendant la moisson, en deux mois de temps, il se faisait l'argent nécessaire pour s'habiller, lui et les siens, et acheter les denrées qu'il ne trouvait pas chez lui. Le blé qu'il récoltait sur son lopin de terre, il le faisait transformer en farine chez le meunier voisin; sa femme pétrissait et dans le four attendant à la maison, il cuisait son pain tous les quinze jours. Le porc était destiné à l'alimenter de viande; les moutons que l'on vendait étaient échangés contre du bœuf; les chèvres ou la vache donnaient du lait, et les coupes, achetées dans les bois voisins, que l'on façonnait l'hiver, étaient utilisées pour le chauffage.

Que lui fallait-il de plus?

Il était si heureux ainsi!

Quant aux petits, moyens et grands exploitants agricoles — et ces derniers étaient peu nombreux — ils n'avaient guère à se plaindre. La vente de leurs produits se faisait presque toujours directement aux consommateurs et ils n'étaient pressurés par aucun intermédiaire capitaliste; la technique agricole de l'époque ne leur demandant aucune avance de fonds, ils n'avaient pas affaire aux marchands d'argent; la mécanique n'ayant pas encore pénétré dans le domaine de l'agriculture les "fermes capitalistes" n'étaient pas nées et ne tendaient pas à leur ravir leurs biens; ils jouissaient donc d'une somme de bonheur assez grande.

Aussi ce fut un tollé général chez tout ce monde quand on apprit l'insurrection du 18 Mars: la Commune.

Comme le dit si bien Dubreuilh, dans la très intéressante étude qu'il vient de consacrer à cette épopée révolutionnaire « le travailleur des champs persistait à ne voir dans le tra-vailleur des villes qu'un fainéant et un parasite qui voulait lui voler son bien et son épargne, lui ravir les fruits de sa terre, vivre et jouir à ses dépens.

Aussi, la Commune ne trouva chez lui que mépris, haine, colère, dégoût et désir de vengeance.

Mais depuis 1871, les temps sont changés.

Entre le paysan d'il y a trente-huit ans et le paysan d'aujourd'hui, il y a plus de différence qu'entre le bourgeois d'avant la première Commune et les bourgeois de 1789.

Certes, je n'aurais pas la prétention de dire ici, que nous avons amené à nos doctrines les six millions et demi de citoyens dont la vie se passe dans les champs et qu'une nouvelle Commune recueillerait leurs sympathies. Non.

Mais ce que nous pouvons assurer, c'est que grâce aux transformations profondes qui se sont opérées dans le domaine de la production et de l'échange au point de vue agricole, des transformations profondes ont bouleversé la mentalité paysanne.

Les journaliers très petits propriétaires relèvent désormais de la légende: ils sont aussi prolétarisés que les ouvriers de la ville.

Les très petits propriétaires sont de jour en jour dépossédés et ils ont beau lutter, pied à pied, contre les "gros fermiers capitalistes" ou contre les "grands propriétaires terriens", il leur est impossible d'agrandir quelque peu leurs domaines afin de pouvoir produire en assez grande quantité pour vivre; ils sont dévorés par les gros et leur nombre diminue de jour en jour.

Les moyens propriétaires n'ayant pas les reins assez solides pour traiter de pair à pair avec les intermédiaires capitalistes sont ranconnés par ceux-ci et le plus clair du produit de leur travail s'en va remplir les coffres-forts des actionnaires, des raffineurs, des maisons de graines, des sociétés de laiterie, des gros marchands de vins, de fromages, d'engrais, etc... etc... Et quand, à court d'argent, ils empruntent, ils sont obligés de suer chaque année des millions et des millions d'intérêts...

Aussi, notre propagande aidant, propagande par la parole, la brochure et le journal; propagande méthodique d'éducation socialiste, aboutissant à une organisation sérieuse, durable des forces productrices rurales en groupes politiques, syndicats et coopératives, nous sommes arrivés, et nous arrivons de plus en plus, à

amener à nos théories une notable partie des ruraux, à émousser l'anti-socialisme d'une autre fraction et à nous faire écouter du reste.

C'est dire que le paysan d'aujourd'hui ne ressemble plus en rien au paysan d'hier, et si le parti socialiste sait s'occuper assez de lui, éviter de se laisser absorber, de laisser absorber ses militants et sa presse par le mouvement brulant et énervant des villes, il trouvera chez les ruraux des trésors d'énergie et de volonté qu'il ne soupçonne pas.

Néanmoins, dès maintenant et pour pouvoir le crier bien haut, la Commune de 1871 est bien vengée; ses martyrs ne se sont pas en vain sacrifiés, puisqu'ils ont rallié à leur cause une partie de ceux-là même dont les ancêtres auraient été leurs plus féroces bourreaux.

COMPÈRE-MOREL.

LES PAUVRES ACTIONNAIRES

Le journal *La Nature*, peu susceptible de sympathie ouvrière, étant donnée sa clientèle, présente dans son numéro du 28 septembre 1907 une intéressante étude, *La statique graphique des chemins de fer français*. Un des graphiques soigneusement établi a trait aux résultats financiers kilométriques. En voici un extrait (*La Nature*, numéro du 28 septembre 1907, p. 282):

Années	Dépenses kilométriques	Recettes kilométriques	Rapports en 0/0
1841	17.000 fr.	26.000 fr.	154 %
1845	17.500	36.800	210 %
1850	15.300	32.800	214 %
1855	19.500	53.000	271 %
1860	20.500	45.500	222 %
1865	20.300	43.800	215 %
1870	20.300	40.800	200 %
1875	22.600	44.500	196 %
1880	22.000	42.600	193 %
1885	19.000	33.800	177 %
1888	17.000	31.300	184 %
1890	17.100	31.800	186 %
1895	17.500	32.000	182 %
1900	20.000	36.300	181 %

Et l'auteur de l'article, un M. Latour, jetant un coup d'œil sur ces navrants résultats, écrit avec peine que les recettes s'effondrent (sic) vers 1888. Voyez donc, le rapport n'est plus que de 184 0/0. Il sèche un peu ses larmes, car depuis 1894 les recettes remontent un peu. Il néglige, d'ailleurs, de comparer recettes et dépenses. Pauvres! Pauvres Capitalistes! Ouvrons une collecte pour eux parmi les travailleurs des chemins de fer. Mais pourquoi, à vrai dire, ne s'en chargent-ils pas et n'y font-ils verser tous les jours les dits travailleurs? Les nombres ci-dessus le prouvent assez clairement.

A. TURPAIN.

CANDIDATURES DE CLASSE

L'intervention du Parti socialiste dans les luttes électorales doit, en premier lieu, se manifester par des candidatures de classe. Susciter des candidatures de classe et appeler les travailleurs à les faire triompher, voilà une des tâches du socialisme organisé. En se séparant de la bourgeoisie, en s'organisant en parti de classe, le prolétariat ne peut avoir, dans toutes les assemblées électives, que des représentants de classe. Il va sans dire que ces candidatures de classe ne peuvent être que des candidatures socialistes. Seuls, les socialistes sont les représentants et les défenseurs des intérêts particuliers de la classe ouvrière et des intérêts généraux de la société toute entière. Seuls, ils sont vraiment les hommes de la classe ouvrière et de la transformation sociale.

Le vote de classe s'impose donc aux travailleurs; ils ne doivent donner leurs suffrages qu'aux candidats socialistes, c'est-à-dire aux candidats qui poursuivent l'expropriation politique et économique de la bourgeoisie. Donner sa voix à un adversaire constitue un crime,

une atteinte aux intérêts prolétariens, et je me demande s'il ne vaut pas mieux perdre sa voix que de la donner à son patron, à un bourgeois, quel que soit son drapeau politique opposé au notre.

De même, il ne servirait de rien de voter pour un ouvrier qui ne se réclamerait pas du socialisme. Un ouvrier peut quémander les suffrages des ouvriers; il ne vaut pas mieux qu'un bourgeois adversaire s'il ne revendique pas la disparition de la propriété capitaliste et la socialisation des moyens de production; il ne pourra défendre que des intérêts professionnels et non des intérêts de classe qui leur sont supérieurs; il pourra même se dire le représentant des travailleurs, mais ce qu'il ne sera pas, c'est le représentant des prolétaires, des victimes de l'ordre social et le combattant pour la société de demain.

Alors que le mouvement ouvrier commençait à entrer dans la période de formation, l'idée fut émise de ne faire représenter les travailleurs que par des travailleurs *manuels*. Cette idée s'affirma au Congrès de Paris de 1876; les délégués décidèrent d'opposer aux candidatures patronales des candidatures *ouvrières*. Dans l'esprit des délégués, ces candidatures ne devaient pas tendre au renversement de l'organisation sociale actuelle. Cette dernière restait debout et les candidats ouvriers se contentaient d'être les porte-paroles de leurs camarades. Mais trois ans plus tard, en 1879, le Congrès de Marseille transforma ces candidatures *ouvrières* en candidatures *de classe*. Cette conception a fait, depuis, son chemin et il n'en pouvait être autrement avec la diffusion des idées socialistes. La thèse manuelliste est une conception étroite qui témoigne d'une conscience de classe peu développée des travailleurs.

Le candidat socialiste n'est pas obligé d'être ce qu'on appelle un travailleur manuel; il peut être un travailleur intellectuel; il peut être aussi un transfuge de la classe bourgeoise entré dans nos rangs parce que devenu conscient de la transformation sociale. On s'illusionne quand on croit qu'une classe ne peut être défendue que par ses propres membres. La classe ouvrière a été trahie par plusieurs des siens et elle a eu, comme elle a encore, des hommes sortis de la bourgeoisie pour la défendre. Ce qui permet d'assurer le triomphe prochain du socialisme, c'est qu'il groupe de plus en plus toutes les énergies, toutes les intelligences, toutes les activités, d'où qu'elles viennent, depuis le balayeur des rues jusqu'au savant.

Une tendance des divers partis bourgeois est à signaler ici; depuis quelques années, ils introduisent des ouvriers parmi leurs candidats. C'est surtout à l'occasion des élections municipales que cette tendance se constate. Dans les villes où le socialisme est puissant, l'on trouve, perdus au milieu des patrons, un ou deux ouvriers. C'est une tactique; la bourgeoisie pense qu'en agissant ainsi, en faisant battre les ouvriers les uns contre les autres, elle y trouve toujours son avantage.

Ce truc a été débiné et les travailleurs, de plus en plus pénétrés de leur droit au capital, ne veulent plus pour les représenter que des socialistes, et ils ont raison. Ils ont compris que des élus ouvriers, qui étaient tout ce qu'on voudra mais pas socialistes, ne valaient pas mieux pour leur affranchissement et la défense quotidienne de leurs intérêts, que des élus bourgeois de même opinion.

Les socialistes ont toujours préconisé le vote de classe. Il est, pour les travailleurs, le seul vote pratique, appelé à leur procurer les résultats les plus décisifs contre leurs adversaires. Le vote de classe, généralisé de plus en plus, c'est la classe ouvrière, tombant avec ensemble sur la classe capitaliste; il lui permet, après l'avoir constituée en armée solide et puissante, après l'avoir entraînée par cette petite guerre à coups de bulletin, de s'emparer de toutes les positions dans les corps élus — ce qui lui facilitera, les événements aidant, l'écrasement, en une seule fois, de la classe capitaliste.

Le suffrage universel a créé, sur le terrain politique, la confusion des classes; sous l'action socialiste, il importe qu'il serve désormais à la séparation des classes sur le même terrain.

Charles VÉRECQUE.



LA LOI DU 18 JUILLET 1907

Ce que les Syndicats d'Ouvriers agricoles peuvent en tirer

Les ouvriers agricoles ont bien raison de demander dans leurs congrès qu'on légifère en leur faveur et qu'on leur étende spécialement et obligatoirement les avantages des lois sur les accidents du travail. Il est bien certain que les professions agricoles, comme les professions industrielles, entraînent des risques inévitables, que ces risques l'ouvrier ne doit plus jamais les supporter. Puisque c'est à un maître que va encore le produit du travail, ne doit-il pas répondre au moins des accidents qui se produisent fatalement dans son entreprise. Il semble que les capitalistes devraient au moins faire cette concession minima à l'esprit de Justice : que le risque professionnel doit toujours entrer dans le prix de revient.

Mais il faudra probablement quelque temps encore avant que la Chambre et le Sénat se soient décidés à voter cette extension. De plus, il se pourrait bien que les avantages en soient atténués par des modifications assez considérables aux textes de 98.

Or, il se trouve que dans l'état actuel de la législation, les ouvriers agricoles peuvent se faire appliquer tous les avantages des lois de 98 et de 1902. Ceci, grâce à une loi récente qui n'a eu jusqu'ici aucun retentissement, malgré sa très grande importance, et qu'il est bon de porter à la connaissance de la classe ouvrière : *La loi du 18 juillet 1907*. Elle dit en substance : *Que tout employeur peut se placer sous la législation antérieure des accidents du travail avec l'acceptation du salarié. A cet effet, le patron doit déposer à la Mairie de sa résidence une déclaration qui sera transcrite sur un registre spécial légalisé par le Maire. L'ouvrier doit donner son acceptation par écrit. L'employeur pourra faire cesser son assujettissement par une nouvelle déclaration, qui n'aura d'effet que pour l'avenir, et seulement pour des salariés n'ayant pas accepté.*

L'on se rend facilement compte que les ouvriers fortement organisés en syndicats, tels que ceux des bûcherons ou encore les syndicats d'agriculteurs, pourront facilement obliger leurs patrons à se soumettre à la législation sur les accidents du travail. Pour les bûcherons, par exemple, ce sera chose facile. Les conditions que leurs syndicats ont déjà sû imposer leur rendront la tâche moins pénible. Les travaux dans les bois s'exécutent à certaines périodes fixes de l'année. Le syndicat des bûcherons sait que telle coupe, dans tel bois, se fera à telle époque. Il délègue plusieurs de ses membres pour visiter la coupe et fixer le prix, le prix de la corde, des 100 fagots, etc., en se basant sur les difficultés du travail. Il fait ensuite afficher les prix demandés par le syndicat dans les contrées où se trouvent les ouvriers bûcherons. Le marchand de bois exploitant doit se baser sur ces prix affichés pour traiter avec les ouvriers. Ainsi, cette opération qui est un contrat collectif préalable entre employeurs et employés se fait sans heurt. Il semble qu'il sera facile aux ouvriers d'imposer à leur patron l'obligation de faire tout d'abord la déclaration qui les fera bénéficier de la loi sur les accidents. Pour ceux qui ne jouissent pas de ces conditions spéciales de travail, une menace sérieuse de grève organisée sera suffisante.

Et que l'on n'objecte pas que le consentement du patron ne sera valable, obtenu avec violence, sous menace de grève, ainsi que l'ont fait certains patrons et une partie de la doctrine juridique. Pour que la violence soit un vice de consentement qui ouvre l'action en nullité, il faut qu'elle présente certains caractères. On se trouve souvent amené à consentir, sous l'empire de raisons diverses, des actes qu'on aurait préféré ne pas faire. Combien d'actes ne sont accomplis qu'à la suite de démarches pressantes ! Combien de débiteurs ou d'aliénateurs, qui regrettent ensuite ce qu'ils ont fait, seraient tentés de se prétendre violentés, si la loi ne précisait pas ce qu'est la violence véritable. Le Droit Romain ne voyait de violence que dans les actes capables d'ébranler les plus fermes caractères « *qui in hominem constantissimum cadat* ». Pour le Code Français, la violence doit faire naître la crainte d'un mal immédiat et considérable. Il existe, d'ailleurs, une copieuse jurisprudence répandant aux juristes subtils qui voient dans la grève une arme légale et dans la menace de grève une violence viciant le consentement : Les contrats imposés par des grèves ne sont pas considérés par les tribunaux comme conclus sous l'empire de la violence !

Que l'on n'objecte pas non plus que l'application

de cette loi va être préjudiciable aux petits propriétaires cultivant eux-mêmes. Ces petits propriétaires (il y en a dans les syndicats) ont aussi intérêt à se soumettre à la loi sur les accidents. En effet, aux termes de l'art. 2, il est interdit aux ouvriers et employés appelés à bénéficier des dispositions de cette loi de se prévaloir d'aucune autre. La victime ne pourrait pas fonder son action sur l'article 1382, au cas où elle se sentirait en état de prouver l'imprudence de son employeur. C'est la conséquence du caractère forfaitaire attribué aux indemnités dues en vertu de la loi nouvelle. On donne toujours à l'ouvrier blessé une indemnité pécuniaire, qu'il y ait accident fortuit, faute et même faute lourde de l'ouvrier. Mais on ne donne qu'une indemnité partielle.

Pour obtenir la pleine efficacité de cette loi, les syndicats ont un grand rôle à jouer. Nous espérons qu'ils n'y failliront pas !

Victor MAGE.



LES AVANCES DU CAPITALISTE

(Suite et fin)

Le risque de savoir s'il se vendra à sa valeur, au-dessus ou au-dessous de sa valeur. Le risque de ne pas le vendre du tout, de ne pas arriver à le transformer en argent ! Le fil, en tant que fil, l'intéresse moins que rien. Tu ne manges pas le fil, tu ne le bois pas, tu n'en as d'autre emploi que de le vendre. Et, à t'en croire, on devrait en tout cas te payer de la perte des temps que tu dois mettre à retransformer le fil en argent, partant, *implicite*, à retransformer en argent, broches et coton. — Mon vieux, te répondraient tes collègues, ne te rends pas ridicule et ne dis pas de bêtises. Que diable veux-tu que nous nous inquiétions de ce que tu penses faire de notre coton et de nos broches ? Brûle-les, abîme-les, fais-en du feu, fais-en de la ferraille, fais-en ce que tu voudras, mais paie-les ! Quelle idée ! Nous te ferions cadeau de nos marchandises parce que tu t'es établi filateur et que tu ne te trouves pas bien, à ce qu'il paraît, dans tes affaires, puisque tu t'en exagères si fort les risques et les dangers ! Quitte la filature ou ne viens pas au marché avec des idées aussi biscornues !

A cette apostrophe des ouvriers, le capitaliste répondra, avec un sourire de supériorité : « On voit bien que vous autres, vous avez entendu sonner la cloche, mais vous ne savez pas dans quel clocher. Vous parlez de choses que vous ne comprenez pas. Croyez-vous que j'aie payé le camarade de Liverpool et le copain d'Oldham argent comptant ? Pas un rouge liard. C'est en traites que je les ai payés et le coton du camarade de Liverpool était en réalité filé et] vendu avant que sa traite fût à échéance. Avec vous, c'était tout autre chose. Vous voulez avoir de l'argent comptant. »

— « Très bien, diront les ouvriers. Et qu'est-ce que le camarade de Liverpool et le copain d'Oldham ont fait de tes traites ? »

— « Ce qu'ils en ont fait, repart le capitaliste. Soite question ! Ils les ont déposées chez leurs banquiers et là, ils en ont reçu le paiement. »

— « Combien ont-ils payé pour cela au banquier ? »

— « Combien ? L'argent est à présent très bon marché. Je pense qu'ils ont payé quelque chose comme trois pour cent d'escompte; cela ne veut pas dire trois pour cent de la somme, mais autant d'escompte, pour le temps que la traite était valable, qu'il en fallait pour faire un taux de trois pour cent pour toute l'année. »

— « Tant mieux, disent les ouvriers. Paie-nous 4 shillings, le prix de notre marchandise, ou paie-nous 24 shillings, parce que nous préférons compter par semaines. Mais retire-nous trois pour cent d'intérêt annuel pour quatorze jours. »

— « Mais, dit le capitaliste, cette traite est trop petite. Pas un banquier ne voudra l'escompter. »

— « Bon, répliquent les ouvriers. Nous sommes cent hommes. Tu as donc 2.400 shillings à nous payer. Fais-nous une traite pour cette somme. 20 livres, ce n'est pas une somme trop petite pour être escomptée. De plus, tu n'as qu'à l'escompter toi-même et alors, la somme ne peut plus être trop petite pour toi, car elle est la même somme dont, à ce que tu prétends, tu tires ton profit sur nous. La réduction ne serait pas notable. Et comme ainsi nous recevions la plus

grande part de notre produit, nous arriverions bientôt à ne plus avoir besoin de les escomptes. Naturellement nous ne l'accorderons pas plus de crédit que ne l'en accorde le cotonnier : à quatorze jours. »

Si le salaire du travail est, au mépris complet des rapports économiques, tiré de l'escompte sur la part de valeur qui lui revient dans le produit total, — du fait que le capitaliste paie d'avance cette partie à l'ouvrier en argent — le capitaliste devrait donner à l'ouvrier des traites à très courte échéance, comme il les donne en paiement lui-même, par exemple, au cotonnier, etc. L'ouvrier recevrait la plus grande partie de son produit et le capitaliste aurait bientôt cessé d'être capitaliste. De propriétaire du produit, il serait devenu, vis-à-vis des ouvriers, seulement banquier.

Au reste, si le capitaliste court le risque de vendre la marchandise au-dessous de sa valeur, il court également la chance de la vendre au-dessus. Si le produit est invendable, l'ouvrier sera jeté sur le pavé. S'il tombe pour un temps un peu long au-dessous du prix du marché, le salaire de l'ouvrier sera ramené au-dessous de la moyenne et on travaillera peu de temps. C'est donc lui qui court le plus grand risque.

Enfin, personne ne s'aviserait de penser que le fermier, par ce qu'il doit payer la rente en argent, ou le capitaliste industriel, parce que c'est en argent qu'il doit payer l'intérêt, partant, parce qu'ils doivent, pour les payer, avoir préalablement transformé leur produit en argent, peuvent pour cela réduire d'une partie leur rente ou leur intérêt.

Karl MARX.

Lettre de Pablo IGLESIAS et de MORA

Notre ami Lafargue a reçu la lettre suivante dont les deux signataires étaient membres du Conseil National de l'Internationale pour l'Espagne, lorsqu'éclata l'affaire de l'Alliance, que Mora a raconté dans son *Histoire du Socialisme espagnol*.

Madrid, 1^{er} Mars 1908.

Cher ami Lafargue,

Lecteurs assidus du *Socialisme*, nous avons pris connaissance de l'article que sous le titre : *Souvenirs de 1872*, vous consacrez à la fameuse Alliance fondée par Bakounine et à ce qui est arrivé en Espagne à son sujet.

Nous ignorons si notre témoignage sera nécessaire pour certifier l'exactitude de ce que vous dites à propos de l'Alliance; s'il le fallait vous pouvez compter sur lui.

Nous pouvons affirmer de plus que, s'il n'existe pas en Espagne un parti socialiste plus fort et une organisation ouvrière plus puissante, on le doit aux manœuvres et aux intrigues de la célèbre Alliance.

A vous et à la cause socialiste.

PABLO IGLESIAS — FRANCISCO MORA.

BIBLIOGRAPHIE

Georges SOREL

ET LA

Décomposition du Marxisme

(GEORGES SOREL : *La Décomposition du Marxisme*. — Paris, Marcel Rivière.)

J'avoue une grande sympathie personnelle pour Georges Sorel. C'est un homme peu banal. Il possède une haute culture scientifique et une érudition hors ligne. Et ce n'est pas encore cela qui le rend sympathique : il y a des savants d'un caractère détestable, des érudits ridicules. Non, ce qui lui assure la sympathie de tous ceux qui le connaissent, c'est son caractère de chercheur infatigable et absolument désintéressé, d'homme d'une simplicité charmante. Sa conversation est un régal. Des connaissances extrêmement étendues et variées; des préjugés, point. Il y a pourtant une exception. Sorel est fermement convaincu que tous les hommes politiques sont des coquins et des arrivistes. Donc, tous les partis politiques

se valent. Cela fait qu'il est prêt à recueillir tous les bruits, jusqu'aux potins des salles de rédaction les concernant. Très exigeant au point de vue scientifique, toujours prêt à abandonner une idée qu'il trouve fautive, se méfiant de lui-même, jusqu'à répondre à celui qui lui demandait : Quelles sont vos idées fondamentales?... — Lesquelles? celles d'hier, d'aujourd'hui ou de demain? — il est d'une crédulité étonnante lorsque l'on dit du mal d'un homme ou d'un parti politique. Ses livres — sauf quelques études — sont quasi incompréhensibles pour un lecteur ordinaire, mais ses préfaces et ses notes agrémentées d'attaques contre les hommes politiques font nos délices, à la condition qu'elles soient dirigées contre nos adversaires... Georges Sorel n'appartient à aucune école, pas même à celle de Georges Sorel. Les "disciples" sont selon lui — disons pour être discrets — des niais. Et il doit être le premier à rire lorsqu'il lit chez Lagardelle et surtout chez Berth, du *Mouvement socialiste*, presque à chaque passage : « comme dit Sorel... », comme écrit Sorel... ». Berth a été dans son enthousiasme pour le Maître, pour les défauts du Maître, selon la règle formulée par Sorel lui-même, jusqu'à déclarer que la clarté dans l'exposé d'un auteur trahit son bourgeoisisme... C'est l'apologie suprême du Confusionnisme, de celui du style y compris.

Plato amicus, sed veritas magis. Je suis obligé de dire en honneur de la vérité, qui ne connaît pas les amis, que Georges Sorel a passé sa vie à ne pas comprendre Marx et — ce qui est pire — à écrire sur lui. Ce n'est pas une simple affirmation par trop facile et dont, il faut le dire, on abuse souvent. Je le prouverai. Dans d'innombrables études en français et en italien Georges Sorel affirmait que Marx avait découvert une nouvelle conception juridique, que Marx était plutôt un juriste qu'un économiste. Or, celui qui a lu, même superficiellement, Marx sait que c'est juste le contraire qui est vrai. Marx expliquait le droit par l'économie. Sorel lui-même l'affirme dans sa dernière brochure, sans pourtant annuler expressément ses jugements antérieurs. Présenter le marxisme comme une nouvelle conception juridique, ce n'est pas même réconcilier, c'est tout simplement confondre étrangement Marx avec Proudhon, l'auteur de la *Justice dans la Révolution*, qui était un moraliste, avec l'auteur de la *Misère de la Philosophie*, lequel renouvelait la face des sciences sociales avec sa doctrine économique en montrant à la base de toutes les "idéologies supérieures" le mode de production — économique. On n'a qu'à se rappeler les railleries du *Capital* sur les "vérités éternelles", "la justice éternelle" de Proudhon, pour être fixé définitivement. Proudhon se rapporte à Marx comme Staal à Lavoisier, la foi en l'ogonisme idéologique à l'analyse concrète des phénomènes. D'ailleurs les différences profondes, irréductibles, entre Marx et Proudhon présentent un sujet qui demande un plus grand développement. Nous y reviendrons prochainement.

Dans la brochure qui porte le titre : *La Décomposition du Marxisme*, ce n'est pas à l'aide de Proudhon que Sorel cherche à le recomposer, mais en profitant d'un "accident historique" heureux, qui fut Fernand Peloutier, le véritable initiateur du "syndicalisme révolutionnaire" en France. Lisez plutôt :

« On aurait pu penser, il y a quelques années, que les temps du marxisme étaient passés et qu'il devait prendre rang, comme beaucoup d'autres doctrines philosophiques, dans la nécropole des dieux morts; seul, un accident historique pouvait lui rendre la vie; il fallait pour cela que le prolétariat s'organisât avec des intentions nettement révolutionnaires, c'est-à-dire en se tenant complètement en dehors de la bourgeoisie. » Ici apparaît "l'accident heureux". « Diverses circonstances conduisirent quelques hommes qui avaient vu de près les manières de procéder des politiciens, à tenter un effort dans ce sens. » Suit l'apologie de Fernand Peloutier qui faisait du Marxisme, comme M. Jourdain de la prose sans le savoir. A lui et à ses pareils « les formules dans lesquelles on résumait le marxisme en France semblaient inutiles, fausses ou susceptibles d'embrouiller les idées ». (*La Décomposition*, p. 57).

D'un trait de plume Sorel supprime ainsi un chapitre remarquable de l'histoire du socialisme français, malheureusement peu connu, il est vrai : la lutte âpre et difficile que les marxistes fran-

çais (Jules Guesde, P. Lafargue, Gabriel Deville première manière, et autres) ont mené avec succès contre le "le Barberetisme", le syndicalisme à la Lyonnais, le "positivisme" ouvrier et surtout contre le possibilisme qui voulait attacher la classe ouvrière à la démocratie. Pas une fraction du socialisme français n'a autant contribué à la séparation des classes, à répandre la nécessité pour le prolétariat de "se tenir complètement en dehors de la bourgeoisie" que la fraction marxiste. Et Georges Sorel en reprenant pour son compte les calomnies de la meute antiguesdiste commet une iniquité criante. Nous le regrettons pour lui qui tient toujours à être juste. Si "le marxisme parlant français" a été tant combattu et l'est encore, c'est surtout pour son opposition irréductible à la confusion démocratique. Les marxistes français — *vulgo* les guesdistes — n'ont pas écrit une seule ligne, prononcé un seul discours, publié un seul manifeste d'où il ne ressort pas la nécessité de l'indépendance prolétarienne. Fidèles à la doctrine marxiste, ils étaient toujours les ennemis jurés du confusionnisme démocratique. Ils ont peut-être même exagéré dans ces sens. Car, même selon Marx, la démocratie bourgeoise représente une étape nécessaire et supérieure aux formes politiques antérieures. Le "syndicalisme révolutionnaire" et "la grève générale" ont été — leurs auteurs l'ont avoué — surtout dirigés contre les marxistes français. M. Briand l'a déclaré du haut de la tribune de la Chambre en s'excusant d'avoir été "grève généraliste" — pour le bon motif, c'est-à-dire pour combattre l'ancien P. O. F.

Un autre aveu du fondateur même du "syndicalisme révolutionnaire" est encore plus significatif. Voici ce que nous lisons à la page 64 de *l'Histoire des Bourses du Travail* par Fernand Peloutier :

« L'idée de fédérer ces Bourses du Travail était inévitable. Nous devons à la vérité de reconnaître qu'elle eut une origine plus politique qu'économique. Elle vint à quelques membres de la Bourse de Paris, qui, adhérents à des groupes socialistes rivaux du Parti Ouvrier Français et mécontents de ce que la Fédération des Syndicats fût entre les mains de ce parti, souhaitaient la création d'une association concurrente, dont le siège pût être fixé à Paris et devint ainsi leur chose. La Bourse de Paris patronna l'idée, la soumit au Congrès tenu à Saint-Etienne le 7 février 1892, et obtint la création de la Fédération des Bourses du Travail de France ». Est-ce assez clair? Le P. O. F., voilà l'ennemi! Et dire qu'il y a encore, même après la disparition du P. O. F., des pauvres d'esprit qui continuent à voir tout le mal du socialisme en France dans les tentatives des marxistes français de maintenir notre Parti sur le terrain du socialisme international, répudiant à la fois et le confusionnisme démocratique et le confusionnisme anarchiste ou demi-anarchiste, deux frères ennemis. Il est regrettable qu'un homme comme Sorel mette à leur disposition des armes qui mériteraient d'être employées pour une meilleure cause.

Ch. RAPPOPORT.

Le numéro de mars de l'intéressante revue *Les Documents du Progrès* contient une belle étude de Maxime Gorki sur le cynisme des classes dirigeantes; un article de Malato sur l'esclavage au Mexique; une étude de Rodolphe Broda sur la crise des religions et de nombreux articles sur les progrès sociaux et scientifiques.

Les Vignerons de Bretagne

Nous avons raconté, dans un numéro précédent, la lutte sournoise et implacable — lutte de classe, s'il en fut! — menée par les propriétaires des vignes à complot contre leurs colons, dans le but de déposséder ceux-ci. Aux faits que nous avons cités, nous devons ajouter celui qui suit, lequel est particulièrement abominable.

Un pauvre vieux vigneron, âgé de 66 ans, nommé Clément Arnaud, possédait près d'un hectare de complot qu'il venait de reconstruire à la suite du phylloxera. Sous prétexte que sa vigne était mal faite, il fut poursuivi par sa propriétaire et traîné, de juridiction en juridiction, sans qu'il en sache rien, jusqu'à la Cour d'appel de

Rennes. Naturellement, le bonhomme fut déposé de sa vigne, mais comme on avait mis les frais du procès à sa charge, les hommes de loi s'en donnèrent à cœur joie, si bien qu'ils firent vendre judiciairement les biens francs de Clément Arnaud. Comme ceux-ci ne montèrent naturellement qu'au quart de leur valeur dans l'adjudication, le pauvre Arnaud reste à devoir 250 francs au notaire chargé de la vente, et celui-ci va lui faire vendre sa chaumière et ses meubles pour se payer.

Le malheureux colon possédait il y a deux ans, après avoir dépensé plus de 2.000 francs pour reconstituer sa vigne, environ 3.000 francs de vignes à complant et 10.000 à 12.000 francs de biens francs; aujourd'hui, il n'a plus rien! Voilà deux mois qu'il vit de pommes de terre bouillies, n'ayant pas le moyen de se procurer du pain. Sa propriétaire possède, par contre, des vignes récemment reconstituées, le tout pour le coût des honoraires qu'elle a payés à son avocat. Les notaires, avoués, experts, etc., ont eu le surplus de la dépouille du bonhomme, à qui il ne reste plus qu'à se jeter dans la Loire avec une pierre au cou, s'il peut se procurer une corde.

Voilà comment la bourgeoisie protège la petite propriété paysanne.

L'émotion dans le pays est considérable. J'ai fait le 16 février dernier une conférence à la Chapelle-Heulin qui avait attiré bien près d'un millier de vigneron; j'en ai fait une autre dimanche dernier à la Croix-de-Hommelet-Maisdin, qui avait autant d'auditeurs. On s'étouffait dans les hangars où avaient lieu ces réunions et plusieurs centaines de personnes se tenaient dehors, aux portes, faute de place. Les colons sont décidés à demander l'affranchissement de leurs vignes à complant et ils se font inscrire en foule dans leurs syndicats.

Les Complants étaient fort nombreux en France avant la Révolution. La Convention les affranchit de la redevance due aux propriétaires; partout, excepté en Bretagne, les vignes à complant devinrent vignes franches. Les vigneron de Bretagne, occupés à faire le coup de feu pour leurs prêtres et leurs seigneurs, négligèrent d'affranchir leurs vignes qui passèrent aux mains des bourgeois, grâce à la monnaie de singe — les assignats — qu'ils avaient créés pour s'emparer des biens nationaux.

Depuis que les bourgeois sont propriétaires des vignes à complant, ils ne peuvent souffrir la co-propriété des colons. Non contents d'avoir volé les biens des nobles, ils veulent voler ceux des paysans. Nous doutons qu'ils puissent avaler les 5.000 hectares de vignes à complant. En tous cas, ils y trouveront des arêtes extrêmement pointues.

Les vigneron entendent résister. Ils organisent de nouvelles réunions, dont plusieurs sont déjà annoncées: à Mouzillon pour le 22 mars, au Loreau-Bottereau et à Landrau pour le 5 avril.

Après les élections municipales, d'autres réunions auront lieu à Vertau, au Pollet, à la Haie-Fouassière, à Vallet, à Haute-Fouassière.

Les vigneron de Bretagne seront plus calmes que ceux du Midi, mais ils suivront leur campagne avec méthode, et aussi avec la volonté bien arrêtée d'arriver à se débarrasser de leurs propriétaires. Ceux-ci peuvent se vanter qu'ils travaillent pour faire passer leurs colons au socialisme.

Ch. BRUNELLIÈRE.

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

Leurs nouvelles (??) méthodes

M. Bouché-Leclerc dans une communication à l'Académie des Belles-Lettres cite un ingénieur nommé Cléon qui fut chargé de travaux d'irrigations en Egypte, sous le règne de Ptolémé-Philadelphie. Ledit Cléon ayant trop fait attendre une augmentation de salaire à ses ouvriers, ceux-ci se mirent en grève après avoir saboté les chantiers et s'être livré à des violences sur leurs chefs. Sabotage et action directe!

Cela se passait il y a exactement 23 siècles.

Et dire que les petits jeunes gens du néo-syndicalisme nous racontent gravement que le sabotage et l'action directe sont des armes nouvelles que le prolétariat s'est forgé lui-même.

Il y a comme cela de doux jeunes gens qui s'imaginent que la terre à attendu leur premier vagissement pour tourner et qu'avant qu'ils l'aient vu, on ignorait qu'il y eut un astre appelé soleil.

Leurs petits bénéficiaires

La Société Générale vient de publier son bilan dividende de l'exercice 1907 au chiffre de 1906, soit 16 fr. 14 par action, dont fr. 6.25 ont déjà été payés en octobre 1907 à titre d'acompte.

Il résulte de ce bilan que les bénéfices de l'exercice 1907 s'élèvent à 10 millions 509.600 fr. 22 représentant très exactement 6.05 0/0 du capital de 300 millions sur lequel, on le sait, la moitié soit, 150 millions seulement est versée.

Les bénéfices s'élèvent à 6.05 0/0 du capital. Seulement sur ce capital la moitié soit 150 millions n'a pas été versé, ce qui ne l'empêche pas de toucher 6.05 0/0.

Comme ces 150 millions sont placés quelque part et que là où ils sont ils rapportent aussi des bénéfices, on voit que le capital rapporte à la fois là où il est et là où il est censé être.

Les ouvriers voudraient bien eux aussi pouvoir être payés pour le travail qu'ils ont fait et pour celui qu'ils sont censé avoir fait.

La société est bien organisée... pour les capitalistes.

Mais que penser des prolétaires qui s'obstinent à vouloir la conserver.

La crise en France

Le Conseil Municipal de Millau vient de voter une subvention de 5.000 francs en faveur des ouvriers gantiers, chez qui le chômage est intense.

D'autre part, on lit dans le *Temps* à propos des tissages de Roubaix.

« Le commerce et la fabrique de Roubaix sont à la veille d'une crise qui menace d'être très grave.

« L'ère de prospérité qui a commencé après la crise lainière de 1900 est achevée et si, pécuniairement parlant, les effets du malaise actuel seront facilement supportés par les commerçants et les fabricants, qui ont fait de très belles années, il n'en sera pas de même de la population ouvrière qui vit au jour le jour et du petit commerce qui n'a qu'elle pour clientèle.

« Déjà le chômage est complet dans l'ameublement et l'on annonce l'arrêt prochain d'un certain nombre d'usines de lainage et de coton qui n'ont plus de commandes. La fabrique, à part quelques rares exceptions, n'a pas pour plus de cinq à six semaines de commandes et les acheteurs ne veulent pas remettre d'ordres, ignorant eux-mêmes, en raison des stocks existant partout, s'ils pourront placer la marchandise commandée.

« La matière première abonde sur place et les magasins et les docks sont remplis de laine qu'on ne peut mettre en œuvre faute de commande. »

A la Chambre

Grâce aux efforts et à la longue persévérance de notre camarade Paul Constans, la chambre s'était décidée à voter la réintégration des fonctionnaires révoqués pour délits d'opinion. Ce vote était nécessaire pour obtenir la réintégration du multimillionnaire Reinach et des pieux hobereaux de l'armée révoqués pour des motifs de même ordre. Ce résultat étant acquis, la Chambre s'est empressée de revenir sur sa décision concernant les fonctionnaires.

A deux jours de distance, elle s'est déjugée. De pareils débats sont singulièrement utiles.

Ils montrent avec force au prolétariat ce que nous lui avons toujours dit: à savoir qu'il n'a rien à attendre de la classe bourgeoise au pouvoir pas plus de la fraction franchement réactionnaire que de la fraction hypocritement réactionnaire dite radicale.

Signalons une autre intervention de Constans demandant au gouvernement quelles mesures il compte prendre pour assurer l'exécution de la loi d'assistance aux vieillards qui n'est pas appliquée.

Citons ce passage, particulièrement suggestif, du discours de notre ami:

« Je pourrais citer dans la Dordogne — mais cela me paraît absolument inutile — les noms des deux vieillards incurables, reconnus incapables de se livrer à un travail quelconque, qui n'ont pu encore obtenir satisfaction six mois après leur première réclamation. L'un des deux est mort; évidemment cela fera des économies au Trésor, parce qu'il ne réclamera plus rien.

« Toujours dans la Dordogne, sur quinze vieillards assistés dans une commune que je pourrais nommer, douze n'ont touché que 2 fr. 50 par mois sans autre secours en nature. Je pourrais en citer, dans le même département, un qui attend depuis quatre mois une réponse à ses réclamations. C'est en vain qu'il s'est adressé à la sous-préfecture pour la commission cantonale, au ministère pour la commission centrale: aucune réponse n'est venue.

« Cela se passe également dans la Haute-Saône. Voici un fait caractéristique: un ouvrier, âgé de soixante-cinq ans, gagne 3 fr. 90 par jour; sa femme a soixante-quatorze ans; elle est hémiplégique; elle est alitée, elle a besoin de soins con-

tinus. Le mari a réclamé naturellement l'assistance en faveur de sa femme; si ce malheureux ouvrier reste à la maison pour soigner sa femme, il sera brusquement privé de son maigre salaire journalier de 3 fr. 90; on lui refuse l'hospitalisation de sa femme. Il a présenté des réclamations; elles sont restées absolument lettre morte! »

Quand on ne peut plus faire autrement, on vote les lois ouvrières et sociales. Après quoi, on ne les applique pas.

C'est ce qu'on appelle la méthode démocratique et radicale.

Action électorale

Dans la deuxième circonscription de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le citoyen Parassol obtient 1.947 voix. La circonscription est essentiellement rurale.

Dans les Pyrénées-Orientales, à une élection au Conseil Général, le camarade Petit, candidat du Parti obtient 181 voix, en gain d'une cinquantaine de suffrage sur les résultats de la dernière élection législative.

D'autre part, une élection au Conseil d'arrondissement devant avoir lieu le 22 mars, la Fédération du Nord a désigné le camarade Ernest Strévenrard comme candidat du Parti.

Les grèves en janvier 1908

Peu de grèves ont éclaté au cours du mois de janvier, 67 contre 86 en janvier 1907.

Sur ces 67 conflits, 49 ont été motivés par des demandes d'augmentation de salaire.

10 ont eu pour cause des manifestations de solidarité protestation contre des renvois injustifiés d'ouvriers ou demande de renvoi de contre-maîtres.

18 de ces grèves ont éclaté dans le département de la Seine, 11 dans le Nord.

Le bâtiment et l'industrie textile tiennent la tête avec 23 et 11 conflits, l'industrie métallurgique en a vu éclater 7, l'industrie des transports 6, etc.

Des 67 grèves commencées en janvier, 50 ont pris fin dans le même mois.

11 grèves anciennes ont été également solutionnées au cours de janvier. Ces 61 grèves ont donné les résultats suivants: 11 réussites, 29 transactions ou réussites partielles, 21 échecs.

Dédié à M. Aynard

Le citoyen Jaurès parlant à la Chambre pour défendre l'impôt sur le revenu disail, à propos de concentration des capitaux:

« Je pourrais multiplier les exemples. Dans ma région (le Midi) l'industrie des carrières, l'extraction des pierres à bâtir, est depuis quelques années l'objet d'un cartel.»

A rapprocher de ce qu'écrivait ici même notre collaborateur Victor Mage dans un article sur les carrières:

« Si l'on prend la région du Cher pour exemple, l'on constate que sur dix entreprises l'une au capital de 2 millions et les neuf autres au capital de 800.000 francs. Ces dernières d'ailleurs se sont constituées en Syndicats et se soumettent à des règles communes au point de vue de la quantité à produire, des commandes à accepter, des prix de vente. »

Ainsi voici deux régions éloignées l'une de l'autre où une industrie est constituée en cartel. Il n'est pas douteux que si l'on recherchait par ailleurs on aboutirait aux mêmes résultats. Il y a là toute une besogne d'investigations que nos amis de province devraient faire. S'ils voulaient bien nous communiquer les résultats de leur recherches, nous en ferions des armes puissantes pour notre propagande générale.

Plaignons-les

D'une étude sur les mines, notre confrère *La Réforme Economique* qui, lorsqu'il nous cite — s'obstine à nous confondre avec le *Socialiste*, — conclut:

En fait les meilleures valeurs minières ne rapportent que cinq pour cent d'intérêt de capital augmenté d'un dividende de 4,35 0/0. C'est d'ailleurs la réciproque. On voit qu'il n'y a pas lieu de crier aux bénéfices scandaleux.

En effet 9,35 0/0 ce n'est rien. D'ailleurs, nous l'avons toujours dit, les actionnaires sont des malheureux. Seulement notre confrère n'oublie qu'une chose c'est que si les valeurs minières rapportent 9,35 0/0 à la côte où elles sont, il en est qui valent aujourd'hui plus de cent mille francs et qui ont été émises à 100 francs. On nous répondra peut-être qu'il y a des actions de Compagnies d'assurances qui valent 300.000 francs et pour lesquelles il n'a pas été versé un sou.

Les actionnaires sont des malheureux...

A L'EXTÉRIEUR

Organisation Internationale

Nos camarades allemands des organisations corporatives de l'Alimentation prennent l'initiative de créer une organisation Internationale des Travailleurs de cette catégorie.

Une conférence des salariés d'hôtels, restaurants, cafés-brasseries et assimilés aura lieu dans ce but le 17 Mai prochain.

Espérons que cette Conférence aboutira et que les travailleurs de l'Alimentation pourront ainsi étendre leur action sur un champ beaucoup plus vaste.

Les Syndiqués de la Céramique

Voici par nationalités le nombre des syndiqués de la Céramique au 30 Juin 1907.

Danemark	550	syndiqués
Italie	1.356	—
Angleterre	3.000	—
Autriche	3.000	—
France	3.000	—
Allemagne	13.000	—

La Crise en Allemagne

Une statistique officielle, qui vient de paraître, publie quelques chiffres documentant la crise économique que traverse en ce moment l'Allemagne :

Contre 100 places offertes, il y a actuellement 198 demandes de places pour les hommes et 140 demandes pour les femmes au lieu de 159 et '99 en 1907.

L'industrie du bâtiment chôme pour ainsi dire en entier; on ne travaille qu'à quelques constructions isolées; dans toutes les branches de l'industrie, les ouvriers forcés au chômage se comptent par centaines ou par milliers. L'industrie métallurgique a dû congédier de nombreux ouvriers. Quelques fabriques d'électricité ferment le samedi.

La situation a empiré depuis le mois de décembre. Plus de 2/3 des ouvriers ou ouvrières cherchant du travail, ont déclaré au bureau central qu'ils avaient été renvoyés de leurs usines faute de travail. Le salaire hebdomadaire moyen des ouvrières de fabrique est tombé de 11,8 marks à 10,89.

D'autre part les filateurs de Saxe, par suite de la crise, ont décidé de chômer un jour par semaine. Les usines qui ont déjà adopté cette mesure représentent 700.000 broches.

A Berlin

Les patrons berlinois du bâtiment ont annoncé qu'ils chasseraient les ouvriers qui manifesteraient le 18 mars pour le Suffrage Universel.

Ils abaisseront le salaire des maçons de 90 à 80 centimes.

En Russie

Les chefs de l'Union des Chemins de fer russes sont arrêtés (ils étaient hostiles au Gouvernement).

La Presse Socialiste

A propos de l'anniversaire de la Commune, on lit dans le *Travailleur du Nord* :

Aussi longtemps que le mur des Fédérés, teint du sang de milliers de victimes, se dressera au-dessus de Paris, aussi longtemps que le prolétariat conservera l'espoir d'une révolution, il se trouvera quelqu'un pour jeter à la face de la société bourgeoise son mensonge, et la souffleter de ses crimes.

Le peuple n'oubliera jamais la face simiesque de Thiers se dressant au-dessus « d'un monceau de ruines, dans une mare de sang ». Il n'oubliera jamais qu'on a égorgé lâchement trente mille des siens, qu'on a violé la neutralité des ambulances pour fusiller les mourants. Il n'oubliera jamais que les grandes dames de Versailles ont teint leur ombrelle dans l'orbite creuse des prisonniers. Il se souviendra de toutes les violences pour les prévenir dans un prochain mouvement et amener un régime où cette classe odieuse d'exploiteurs, disparaîtra pour le plus grand bien-être de tous.

A propos de l'anniversaire de Karl Marx, dans la *Défense des Travailleurs* de l'Aube sous la signature de Léon Osmin :

« Et Karl Marx affirme dans *Misère de la Philosophie*, page 242, que la « lutte de classe à classe est une lutte politique ».

Il faut, en effet, arracher des mains de la bourgeoisie, l'Etat qui est son merveilleux instrument de domination. Pour ce faire les travailleurs doivent entrer dans les assemblées délibérantes.

Mais que les apolitiques se rassurent. Le prolétariat, en marche vers son émancipation, ne veut pas créer, au lendemain de la chute du régime capitaliste, conséquence logique de la déchéance politique de la bourgeoisie, une nouvelle domination de classe « se résumant dans un nouveau pouvoir politique ».

Nous leur disons encore avec Marx :

La classe laborieuse substituera dans le cours de son développement, à l'ancienne société civile, une association qui exclura les classes et leur antagonisme, et il n'y aura plus de pouvoir politique proprement dit, puisque le pouvoir politique est précisément le résumé officiel de l'antagonisme dans la société civile.

Que ceux qui, tout en se réclamant de Marx, voient dans le mouvement syndicaliste plus ou moins *antivotard* « la cellule de la lutte de classe » et le salut révolutionnaire, méditent cette pensée du grand philosophe : « le mouvement social (lisez syndical) n'exclut pas le mouvement politique ».

De l'*Émancipateur du Berry*, sous la signature de Albert Paulin :

Le Parti socialiste, qui n'a recours à la politique que comme un moyen pour atteindre son but qui est purement économique doit différer d'eux d'une façon complète. A leur rencontre, il doit s'efforcer de montrer, à l'ouvrier rivé à l'atelier pendant de longues heures pour un salaire de famine, au travailleur de la terre, ouvrier agricole, métayer ou petit propriétaire, courbé sur la glèbe du lever au coucher du soleil, qu'il est des hommes parmi leurs frères de misère qui travaillent véritablement, en attendant la libération totale, à l'amélioration de leur sort, et les convier à mettre la main à la pâte.

Et puisqu'un des moyens d'arriver à la transformation de la société réside dans la conquête du pouvoir et que celle-ci consiste pour le moment à forcer les portes des assemblées, communales, départementales et législatives, il apparaît donc d'une évidente nécessité d'activer le plus possible l'éducation politique des travailleurs et leur organisation en parti de classe.

Pour la représentation proportionnelle, dans l'*Avenir socialiste* (du Rhône) sous la signature de Edouard Arnaud :

En somme, c'est la politique honnête que va pratiquer le Parti socialiste.

Honnête parce que claire.

Par nous, le corps électoral sera appelé à se prononcer nettement sur des programmes.

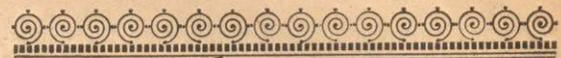
C'est d'ailleurs la seule façon de redonner un peu d'éclat au Suffrage Universel et de passionner les élections.

Trop souvent l'électeur a été désorienté, découragé, poussé à l'abstention par des combinaisons électorales que la politique de résultats et de personnalités avaient dictées.

Il faut lui permettre, désormais, de s'affirmer sur des idées pour l'intéresser à la lutte.

Du *Populaire du Centre* :

Les progrès réalisés par le Parti Socialiste à Saint-Nazaire sont des plus appréciables. Grâce aux efforts et au dévouement des militants de Saint-Nazaire et tout particulièrement de notre camarade Gautier, secrétaire de la Bourse du Travail et du Parti Socialiste, le prolétariat est solidement organisé. La lutte est menée sur son véritable terrain et grâce à l'entente qui existe d'une façon complète entre les coopératives, les syndicats et le Parti Socialiste — chaque organisation conservant son autonomie, mais des liens étroits les réunissant toutes — une Maison du peuple immense a pu être créée, mettant ainsi les travailleurs à l'abri des coups de nos adversaires.

**NOTRE NUMÉRO ANNIVERSAIRE DE KARL MARX**

Nous avons fait un tirage supplémentaire de notre numéro Anniversaire de Karl Marx qui a obtenu un vif succès dans le socialisme international.

« *Le Socialisme* » remercie cordialement la presse socialiste qui a bien voulu annoncer ce numéro.

Il nous reste encore quelques exemplaires du numéro anniversaire de Marx que nous adressons, avec notre Supplément Anniversaire de la Commune, à toute personne nous envoyant 0 fr. 25 en timbres-poste.

**ANNONCES COMMERCIALES**

Tarif : 0.75 la ligne — Forfaits pour 3 et 6 mois et un an



✱ **MORLOGERIE** ✱
L. DUBOIS Fils

20, Rue de Rivoli, PARIS

Chronomètre "TORPILLEUR"

(Marque déposée) RÉGLAGE DE HAUTE PRÉCISION

Donnant un écart maximum de 4' par mois

CHRONOMÈTRES :

NICKEL, 38 FR. — ACIER, 40 FR. — ARGENT, 48 FR. — OR, 190 FR.

MONTRES :

NICKEL, 30 FR. — ACIER, 32 FR. — ARGENT, 42 FR. — OR, 150 FR.

Envoi franco aux abonnés du "SOCIALISME"

Grand choix d'Alliances en Or — Orfèvrerie
Réargenture — Pendules — Réveils — Cartels
L'Horlogerie est garantie 4 ans

**ASSURANCES contre L'INCENDIE A. M.**

Remises annuelles de 30 à 40 0/0

SUR LE TARIF DES COMPAGNIES PAR ACTIONS

S'adresser 15, rue Visconti



Les Camarades qui voudraient faire

EXPERTISER ou VENDRE DES LIVRES

POURRONT ÉCRIRE AU CITOYEN

A. RENOUF, LIBRAIRE

23, rue de Villejuif — Paris (13^e)

QUI SE RENDRA A DOMICILE

**Imprimerie J.-E. WATELET aîné**

69, Avenue d'Orléans, PARIS (14^e)

Spécialité d'AFFICHES ÉLECTORALES à prix réduits

Le Gérant : MERCY.

Composé par un groupe d'ouvriers syndiqués.

PARIS. Imprimerie J.-E. WATELET aîné
69, Avenue d'Orléans.

